



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Procès-verbal – AGA 2023

Membres présents :

Éric Dorval	Yannik Lavoie	Gilles Dubé	Rémi Rousseau
Gale Stewart	Jacques Dugas	G. Marcotte-Delisle	Pierre Tremblay
Nicole Rossignol	François St-Pierre	Luc Voyer	Paul Tremblay
Stéphan Richard	Virginie Tremblay	Guy Jobin	
Daniel Demonty	Claude Tremblay	Frédéric Potok	

1. Ouverture de l'Assemblée

Stéphan Richard, Président souhaite la bienvenue aux membres présents. François St-Pierre fait office de secrétaire secondé par Eric Dorval. Yannik Lavoie assume le décompte des présences et confirme le quorum.

2. Vérification de la conformité de l'avis de convocation et du quorum

(Quorum = 10% de 134 membres = 14 membres)

L'avis a été envoyé le 6 novembre (date/heure/lieu/2 semaines de préavis) et le Quorum est atteint avec 18 personnes.

Proposé par Gale Stewart, secondé par Paul Tremblay. Adopté. Quorum atteint avec 18 personnes.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Stéphan Richard fait la lecture de l'avis de convocation et ordre du jour.

Stéphan mentionne qu'il y a deux sujets pour le point Varia fermé. Ces points ont été envoyés aux membres par courriel le 19 novembre pour lecture préalable.

Stéphan Richard demande aux membres s'ils ont des sujets pour le Varia ouvert :

Sujet 1 : Honorer la mémoire d'Alain Marion proposé par Gale Stewart

Sujet 2 : Limiter les 2/15 lors des compétition proposé par Paul Tremblay

Sujet 3 : Relève des jeunes – Voir ce qui peut être fait pour le développement des jeunes

Proposé par, Claude Tremblay secondé par Yannik Lavoie. Adopté.

4. Déclaration de conflit d'intérêts



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Aucun à déclarer.

5. Lecture et approbation du procès-verbal de 2022

François St-Pierre a fait la lecture du procès-verbal de 2022.

Adoption du procès-verbal 2022 - Proposé par Jacques Dugas, secondé par Nicole Rossignol.
Adopté.

6. Affaires découlant du procès-verbal 2022

Stéphan Richard mentionne qu'il n'y en avait aucune.

7. Rapport du Président/CA

Stéphan Richard a fait la lecture du rapport du CA.

L'accent est mis sur l'implication des membres dans le maintien et le développement de l'Association. La préparation de la relève au CA est importante et économisons les gens en poste.

8. Rapport financier 2023

Stéphan Richard a fait la revue des états-financiers et répond aux questions.

Proposé par Gale Stewart, secondé par Luc Voyer. Adopté.

9. Ratification des modifications aux règlements généraux

Aucune modification.

10. Nomination des membres à vie pour services rendus à l'Association

Stéphan Richard mentionne que selon les règlements généraux 2021 (5.01b) qu'un membre du CA qui aura siégé pour une période de quatre années aura droit au statut de Membre à vie suite à la recommandation CA et à son approbation lors d'une Assemblée Générale.

Deux membres du CA se retrouvent dans cette situation :

- **Eric Dorval : 2020, 2021, 2022 et 2023**
- **Yannik Lavoie : 2020, 2021, 2022 et 2023**

Proposé par Guy Jobin, secondé par Guillaume Marcotte-Delisle. Adopté.

Stéphan Richard présente la liste des membres à vie à titre informatif



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

11. Rapport des Représentants auprès de l'ATDC (DCRA)

Nicole Rossignol et Gale Stewart relate les faits saillants de la dernière année et les éléments à venir dont voici le résumé :

Nous avons présentement 2 représentants au sein du conseil DCRA, soient Nicole Rossignol (présidente du comité membership) et Gale Stewart (membre du comité finances).

Les 2 points majeurs sur lesquels la DCRA travaille actuellement sont :

- Arriver à un accord à travers le pays pour l'utilisation des champs de tir selon le principe de payer pour le nombre de lignes de tir utilisées plutôt que pour l'ensemble d'un champ de tir. Cette idée a été acceptée par la tête dirigeante pour le pays, il reste à faire descendre les directives vers les bases militaires. Le progrès est excessivement lent et il ne faut pas compter sur une résolution rapide.
- La révision des « templates » en lien avec la zone de sécurité des champs de tir. Ceci a occasionné des restrictions sur les calibres pouvant être utilisés sur certains champs de tir (comme Connaught), ainsi que sur le poids de balles utilisés pour certains calibres autorisés. L'arrêt du tir affecte grandement la classe F open. Nous sommes chanceux de ne pas avoir de problèmes de ce genre sur le champ de tir Batoche.

Explications sur la situation financière critique de la DCRA. Ceci va impliquer des changements majeurs sur l'offre de services de celle-ci. Il y a déjà eu la mise à pied d'une employée mais d'autres compressions budgétaires sont à venir si l'association veut se maintenir.

12. Prestation de services, ministère de la Défense Nationale

Stéphan Richard précise la situation actuelle en revenant sur les négociations en cours entre la DCRA et l'armée.

Nous avons décidé cette année d'aller de l'avant avec la tarification proposée par l'armée soit 491\$ par jour pour Batoche et 284\$ par jour pour Trois-Rivières. Cette tarification finale est deux fois plus élevée que ce qui était prévu en début d'année.

Aucune entente conclue

13. Rapport du Commandant TR

Virginie Tremblay a rapporté verbalement les faits saillants de nos tireurs.

14. Rapport du Commandant F-Class

Daniel D. a rapporté verbalement les faits saillants de nos tireurs.



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

15. Élections du Conseil d'Administration

Stéphan Richard précise que selon les règlements généraux relatifs à la durée du mandat et composition du CA (nombre de représentant), les mandats sont d'une durée de 2 années pour les postes de Président, Vice-président et Secrétaire/trésorier, et ce, en alternance Président et Vice-président les années paires et Secrétaire/trésorier les années impaires. Les mandats pour les directeurs sont toujours d'une année. Il n'est pas nécessaire de combler les 4 postes de directeur. Ces postes peuvent être comblés pas le CA en cours d'année.

Élection saison 2023-2024:

Secrétaire/Trésorier – François St-Pierre proposé par Daniel Demonty secondé par Yannik Lavoie, élu par acclamation.

Directeur #1 – Nicole Rossignol proposé par Eric Dorval secondé par Guillaume Marcotte-Delisle, élu par acclamation.

Directeur #2 – Daniel Demonty proposé par Yannik Lavoie secondé par Guy Jobin, élu par acclamation.

Directeur #3 – Yannik Lavoie proposé par Gale Stewart secondé par Virginie Tremblay, élu par acclamation.

Directeur #4 – Luc Voyer proposé par Eric Dorval secondé par Daniel Demonty, élu par acclamation.

16. Nomination des Commandants TR et F-Class pour 2023

Virginie Tremblay pour TR, Gilles Dubé pour F-class et Aucun pour Poudre noir

17. Varia fermé*

Question 1 :

Êtes-vous favorable que vos représentants (l'équipe du CA) poursuivent les négociations avec le PSP dans l'objectif de conclure une entente avantageuse pour les deux parties?

Résultat du vote :

Pour = 18

Contre = 0

Abstention = 0

Adopté



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Question 2 :

Êtes-vous favorable à un changement du statut avec l'ATDC de membre conjoint à un statut de membre affilié au coût d'environ 300\$ annuellement pour l'Association (versus 60\$ par membres actuellement)? L'affiliation fera en sorte que l'ATPQ continuera de supporter l'ATDC, mais sans obliger l'ensemble de ses membres à y adhérer.

Résultat du vote :

Pour = 16

Contre = 1 (Jacques Dugas demande à être identifié comme ayant voté contre)

Abstention = 1

Adopté

Question 3 :

Advenant le changement de statut avec l'ATDC, l'ATPQ doit s'assurer de souscrire à une couverture d'assurance membre et dommage afin de poursuivre ses activités. Cette assurance est présentement acquise via la ATDC au coût d'environ 20\$ par membre annuellement. Êtes-vous favorable que vos représentants (l'équipe du CA) fassent les démarches et prennent les ententes nécessaires afin d'identifier et choisir une assurance de remplacement pour l'Association?

Résultat du vote :

Pour = 18

Contre = 0

Abstention = 0

Adopté

18. Varia ouvert**

Sujet 1 : Honorer la mémoire d'Alain Marion proposé par Gale Steward

Il est suggéré qu'une compétition soit nommée en son honneur. Un groupe de réflexion chapeauté par Nicole Rossignol fera une proposition dans ce sens au CA.

Sujet 2 : Limiter les 2/15 lors des compétition proposé par Paul Tremblay

Le CA prendra en considération cette suggestion dans la définition des compétitions pour la prochaine saison



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Sujet 3 : Relève des jeunes – Voir ce qui peut être fait pour le développement des jeunes

Le sujet sera discuté pendant l'année par le CA.

En résumé : Intéressant pour le développer les jeunes cependant, nécessite beaucoup d'investissement en bénévolat et potentiellement financier. Il est également précisé que l'ATPQ peut favoriser/supporter la démarche, sans nécessairement la prendre en charge. Une proposition sera développée par Nicole Rossignol et Luc Voyer et présentée/votée au besoin par le CA.

19. Levée de l'Assemblée

Heure de levée: 12 h 18

Stéphan Richard Président ATPQ – 2 décembre 2023



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Rapport du Président / CA

Bienvenue et merci à tous pour votre présence à l'assemblée! Votre implication est importante afin d'assurer la continuité des activités de l'Association.

Soulignons dans un premier temps l'implication des membres bénévoles qui, en plus du CA, ont contribué à la réalisation de l'ensemble des événements et activités de l'année dont notamment les journées d'initiation, la préparation des compétitions, la gestion des cibles électroniques, le maintien en opération de l'équipement, les cliniques de tir et l'ouverture des champs de tir lors de pratiques en tant qu'officiel de tir.

*****Une mention spéciale à Eric Dorval pour son implication tout au long de la saison malgré le fait qu'il n'était pas en mesure de tirer cette année.*****

Voici un sommaire de l'implication des bénévoles aux différentes activités qui ont fait un succès de la saison 2022-2023.

PRÉSENCES COMME OFFICIEL DE TIR LORS DES PRATIQUES (Batoche et 3R)	
Officiel	Nombre d'ouvertures
Jacques Dugas	10
Paul Tremblay, Stéphan Richard	5
Daniel Demonty, Eric Dorval, Nicole Rossignol	4
Gale Stewart, Guillaume Marcotte-Delisle	3
Sébastien Perron, François St-Pierre	1

PRÉSENCE COMME BÉNÉVOLE LORS DES ÉVÉNEMENTS	
Bénévole(s)	Nombre de journées
Eric Dorval	8
Daniel Demonty	6
Stéphan Richard	5
Nicole Rossignol	4



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Guillaume Marcotte-Delisle, Gale Stewart, François St-Pierre, Luc Voyer	3
Ralph Colgan, Cédric Plante	2
Gilles Dubé, Vincent Godin, Yannik Lavoie, Sébastien Perron, Steve Thibault	1

PRÉPARATION DU CHAMP DE TIR BATOCHÉ POUR LES ÉVÉNEMENTS

Daniel Demonty, Eric Dorval, Jacques Dugas, Yannik Lavoie, Nicole Rossignol,
Gale Stewart

PARTICIPATION AU MONTAGE/DÉMONTAGE DU CHAMP DE TIR TROIS-RIVIÈRES

Yves Avoine, Marc Bissonnette, Daniel Demonty, Eric Dorval, Vincent Godin,
Yannik Lavoie, Guillaume Marcotte-Delisle, Nicolas Paquin, Stéphan Richard,
Steve Thibault, Patrice Thouin, Luc Voyer

Les faits saillants de l'année :

État du membership

L'association a terminé l'année avec **134 membres** soit une diminution de 9 par rapport à l'année dernière. L'Association a recruté **42 nouveaux** (48 l'année dernière) en plus de revoir plusieurs membres qui ont décidé de renouveler leur adhésion. 87 visiteurs (91 l'année dernière) ont fait l'essai de nos installations lors de journées d'initiation ou de façon libre lors des pratiques. Il y a eu **2 journées d'initiation** qui ont permis d'accueillir 57 tireurs dont 22 (40%) sont devenus membres à la suite de leur journée passée avec nous. Il y a eu **134 inscriptions** au total à nos 5 compétitions de la saison. Rappelons que la participation des membres est importante afin d'assurer la continuité des compétitions.

Ouverture du champ de tir Trois-Rivières

L'ouverture du champ de tir Trois-Rivières permet de diversifier l'offre de service de l'Association en rendant possible de tir jusqu'à 1 400 mètres sur gong. On dénote un intérêt marqué des membres. Les ouvertures ont été couronnées de succès. Le défi que nous nous sommes donné l'année dernière de transporter une cible électronique sur un champ de tir a été relevé. Installée à



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

1 000 verges, elle fait le bonheur de tous et surtout, elle permet à la classe TR de bénéficier eux aussi des ouvertures du champ de tir Trois-Rivières.

Cliniques de tir

Pour une deuxième année, l'Association offre gratuitement à ses membres l'occasion de suivre des cliniques spécialisées sur le tir par des formateurs de haut calibre. Les cliniques sur la lecture du vent (11 participants), le tir (12 participants) et le rechargement de base (12 participants) et de précision (9 participants) ont permis d'attirer en tout 44 participants. Un grand merci pour l'excellent travail de nos membres formateurs!

En terminant, souhaitons-nous une bonne saison 2024!

Le CA de l'Association de Tir de la Province de Québec

Stéphan Richard Président



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

États financiers – État des revenus et dépenses

Association de tir de la province de Québec						
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES 2022-2023						
	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL	
REVENUS	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	
REVENUS D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	33 612,80\$	27 674,73\$	24 147,52\$	12 239,02\$	9 955,00\$	
COMPÉTITION	12 792,20\$	8 754,27\$	8 314,48\$	-10,74\$	9 310,00\$	
HEBERGEMENT	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	1 443,68\$	
COMMANDITE / DONS	0,00\$	140,00\$	1 530,00\$	0,00\$	0,00\$	
RISTOURNE & INTÉRÊTS	548,61\$	2 254,25\$	79,22\$	156,66\$	207,22\$	
DIVERS (MATÉRIEL PROMOTIONNEL ET AUTRES)	2 170,00\$	1 630,00\$	40,00\$	648,00\$	0,00\$	
GRAND TOTAL	49 123,61\$	40 453,25\$	34 111,22\$	13 032,94\$	20 915,90\$	
DÉPENSES						
DCRA - D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	9 925,63\$	10 272,50\$	9 910,00\$	4 125,00\$	5 450,00\$	
DCRA - REPRÉSENTATION ATPQ COMPÉ. ET AUTRES	0,00\$	0,00\$	0,00\$	670,00\$	0,00\$	
DÉPENSES DE COMPÉTITION	Note 1 4 023,73\$	5 755,39\$	5 177,61\$	535,45\$	8 702,88\$	
AMORTISSEMENT CIBLES ÉLECTRONIQUES	2 578,14\$	3 078,14\$	12 323,74\$	6 165,31\$	5 836,51\$	
AMORTISSEMENT DES MÉDAILLES	619,42\$	619,42\$	929,13\$	250,01\$	0,00\$	
CIBLES / ÉQUIPEMENT / ENTRETIEN	Note 2 5 885,05\$	2 401,56\$	1 210,87\$	1 195,62\$	3 912,07\$	
BUREAU / SECRETARIAT / PAPETERIE	494,26\$	1 930,27\$	392,24\$	1 528,33\$	192,00\$	
SITE INTERNET (HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE)	683,26\$	633,26\$	533,26\$	683,26\$	2 008,26\$	
MATÉRIEL PROMOTIONNEL	Note 3 2 470,00\$	891,43\$	0,00\$	1 467,84\$	0,00\$	
HEBERGEMENT / DEPLACEMENT (CA ATPQ)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	904,55\$	
COMMANDITES	0,00\$	200,00\$	0,00\$	0,00\$	600,00\$	
FRAIS BANCAIRES / PAYPAL / SQUARE	1 107,38\$	1 012,24\$	812,06\$	373,25\$	350,40\$	
FRAIS DE GESTION / DIVERS	Note 4 1 437,00\$	37,00\$	136,00\$	35,00\$	212,27\$	
PRESTATION DE SERVICES CHAMP DE TIR	10 994,43\$	0,00\$	-4 900,00\$	0,00\$	0,00\$	
GRAND TOTAL	40 218,30\$	26 831,21\$	26 524,91\$	17 029,07\$	28 168,94\$	
SURPLUS / DÉFICIT :	8 905,31\$	13 622,04\$	7 586,31\$	-3 996,13\$	-7 253,04\$	
	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL	ANNUEL	
<i>Note 1 - Officiels, marqueurs, marquage des médailles, trophées, eau etc.</i> <i>Note 2 - Inclus un souffleur (1 900\$) et cibles papiers pour 3 années (2 274\$)</i> <i>Note 3 - Placé en inventaire pour la vente: casquettes (32 unités à 40\$) et carnets de marquage (23 unités à 50\$) pour un total de 2 430\$</i> <i>Note 4 - Inclus 1 400\$ de frais d'aide à l'administration pour la prise en charge d'environ 50% des transactions courantes</i>						
États-financiers 2021-2022 non-vérifiés produits par Stéphan Richard Président ATPQ - Novembre 2023						



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

États financiers – État des revenus et dépenses (NOTES)

Association de tir de la province de Québec	
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES 2022-2023	
REVENUS	Notes:
REVENUS D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	L'Association a terminée l'année avec 134 membres (143 la saison dernière). L'Association a recruté 42 nouveaux (48 la saison dernière) en plus de revoir plusieurs membres qui ont décidé de renouveler leur adhésion. 87 visiteurs ont fait l'essai de nos installations lors de journées d'initiation ou de façon libres lors des pratiques. Il y a eu 2 journées d'initiation qui ont permis d'accueillir 57 tireurs (66 la dernière saison) dont 22 (40%) sont devenus membres à la suite à leur journée. De plus, 8 membres ont bénéficié d'une gratuité au niveau de la partie ATPQ de l'abonnement (115\$) mais paient tout de même la portion DCRA de l'abonnement (80\$) et le frais des champs de tir (50\$). Sept de ces membres siègent sur le CA actuel. Un membre régulier a bénéficié de la gratuité pour services rendus à l'Association à de multiples occasions. De plus, précisons que l'Association compte 4 "membres à vie" dont le coût d'abonnement annuel ATPQ est de 0\$, mais ils ont quand même payé le frais de champs de tir (50\$). Ces membres ont payés leur membership il y a plusieurs années à l'Association.
COMPÉTITION	Initiation à la compétition: 15 tireurs; 22 lr: 17 tireurs; St-Jean: 19 tireurs; Invitation Valcartier: 41 tireurs dont 20 britanniques; Championnat provincial: 42 tireurs dont 13 tireurs de l'extérieur Le bénéfice net de l'ensemble des événements est de 5 990\$ (Initiation compétition 410\$; 22lr (525\$); St-Jean 25\$; Invitation Valcartier 2 685\$; Championnat Provincial 3395\$) Note: Les membres du CA bénéficient d'une gratuité lors de ces événements.
HEBERGEMENT	
COMMANDITE / DONS	
RISTOURNE & INTÉRÊTS	
DIVERS (MATÉRIEL PROMOTIONNEL ET AUTRES)	Provient de la vente de casquettes, de carnet de marquage et d'autres articles promotionnels. Inclus les montants reçus provenant de la vente des notes pour la clinique sur le vent (photocopies).
DÉPENSES	Notes:
DCRA - D'ADHÉSION, INITIATION ET INVITÉ	Montant pour le membership et l'assurance remis à la DCRA
DCRA - REPRÉSENTATION ATPQ COMPÉ. ET AUTRES	
DÉPENSES DE COMPÉTITION	Officiels et marqueurs (2 305\$), marquage des médailles pour 2 années (970\$), trophés (250\$), prestation d'entreposage arme britanniques (370\$) et autres (eau, glace, écussons, prix, etc.)
AMORTISSEMENT CIBLES ÉLECTRONIQUES	Selon durée de vie utile
AMORTISSEMENT DES MÉDAILLES 2020	Coût des médailles pour la saison sans les coûts de gravure
CIBLES / ÉQUIPEMENT / ENTRETIEN	Inclus les achats de fils, poubelle, tableau/crayons, brocheuse, peinture, collants, vis, colle, etc. ET un souffleur (1 900\$) et cibles papiers pour 3 années (2 274\$)
BUREAU / SECRETARIAT / PAPETERIE	Timbres, enveloppe, étiquettes, encre, papeterie, bureautique, etc.
SITE INTERNET (HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE)	Hébergement (233,26\$) et maintenance/améliorations du site Internet (450\$)
MATÉRIEL PROMOTIONNEL	Affiches promotionnelles, boostage FaceBook publicité, articles promotionnels pour revente, etc. Comprend 2 430\$ ajouté à l'inventaire pour revente
HEBERGEMENT / DEPLACEMENT (CA ATPQ)	
COMMANDITES	
FRAIS BANCAIRES / PAYPAL / SQUARE	Frais bancaires mensuels de 10,95\$ + frais de gestion pour les paiements reçus par Internet et par Square (frais proportionnelles au volume de transaction)
FRAIS DE GESTION / DIVERS	Inscription annuelle au registre des entreprises (frais récurrent) + 1 400\$ de frais d'aide à l'administration pour la prise en charge d'environ 50% des transactions courantes
PRESTATION DE SERVICES CHAMP DE TIR	Aucun frais de novembre 2022 à janvier 2023. 360,33\$ de frais pour février à avril 2023 et estimation des coûts (facture à venir) de 10 633\$ pour la période de mai à octobre 2023. Un total de 20,5 journées sur Batoche (en demi-journée/journée) au coût de 491\$/jour et un total de 2 journées sur Trois-Rivières (en journée) au coût de 284\$/jour.
États-financiers non-vérifiés produits par Stéphan Richard Président ATPQ - Novembre 2023	



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

États financiers - Bilan

Association de tir de la province de Québec					ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE
BILAN 2022-2023					2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
ACTIF									
	Total capitaux en date du 31 octobre 2023 (dont 22 866,46\$ dans un compte à intérêts élevés)				47 937,92 \$	26 508,87 \$	20 841,11 \$	14 822,12 \$	16 519,31 \$
	ET3 Placement garanti Zénitude modéré 5 ans (expiration 12 avril 2027 - Min. 339,50\$/an)				25 003,97 \$	25 003,97 \$			
	ET4 Placement garanti Responsable modéré 5 ans (expiration 12 avril 2027 - Min. 234,22\$/an)				25 001,75 \$	25 001,75 \$			
	Fonds des Membres à vie qui était non placé incorporé dans les placements ET3 et ET4				- \$	- \$	18 336,29 \$	18 308,80 \$	18 216,22 \$
	Portefeuille garanti - Zénitude Prudent 3 ans (expiration 15 février 2022 - Revenus 2 176,41\$)				- \$	- \$	25 026,04 \$	25 026,04 \$	25 026,04 \$
	Biens matériels* :								
	Cibles ShotMarker + Target Vision (note 1)				7 734,42 \$	10 312,56 \$	9 135,90 \$		
	Cibles SMT (Dépréciation linéaire 5 ans et radiation - voir note 2)				(0,00) \$	(0,00) \$	1 000,00 \$	12 330,62 \$	17 509,53 \$
	Médailles pour compétitions (voir note 3)				619,42 \$	1 238,84 \$	1 858,26 \$	2 787,39 \$	- \$
	Articles promotionnels - Bouteilles d'eau, bloc note, crayons (voir note 4)				2 513,88 \$	1 206,11 \$			
	TOTAL DE L'ACTIF				108 811,36 \$	89 272,10 \$	76 197,60 \$	73 274,97 \$	77 271,10 \$
PASSIF									
	Prestation de services champ de tir de avril à octobre 2023 (estimation facture à recevoir)				10 633,50 \$	- \$	- \$	4 900,00 \$	4 900,00 \$
	TOTAL DU PASSIF				10 633,50 \$	- \$	- \$	4 900,00 \$	4 900,00 \$
AVOIR DES MEMBRES									
					98 177,86 \$	89 272,10 \$	76 197,60 \$	68 374,97 \$	72 371,10 \$
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES									
					108 811,36 \$	89 272,10 \$	76 197,60 \$	73 274,97 \$	77 271,10 \$
AVOIR MEMBRES EXCLUANT BIENS MATERIELS (\$)									
					87 310,14 \$	76 514,59 \$	64 203,44 \$	58 156,96 \$	59 761,57 \$
*Les biens matériels se trouvant dans la ciblerie sont réputés avoir une valeur comptable de 0\$ aux fins des états-financiers.									
Note 1: 10 cibles ShotMarker + 1 cible Target vision - Cédule d'amortissement									
	Coût/achat	Valeur considérée	Amort. annuel	Valeur dépréciée					
2020-2021	10 129,02 \$	10 129,02 \$	993,12 \$	9 135,90 \$					
2021-2022	3 754,80 \$	12 890,70 \$	2 578,14 \$	10 312,56 \$					Note: Durée de vie utile estimée de quatre saisons (2023 à 2026)
2022-2023		10 312,56 \$	2 578,14 \$	7 734,42 \$					
2023-2024		7 734,42 \$	2 578,14 \$	5 156,28 \$					
2024-2025		5 156,28 \$	2 578,14 \$	2 578,14 \$					
2025-2026		2 578,14 \$	2 578,14 \$	- \$					
Note 2: Cibles SMT - Cédule d'amortissement & liquidation									
	Coût/achat	Valeur considérée	Amort. annuel	Valeur dépréciée					
2016-2017	29 182,55 \$	29 182,55 \$	- \$	29 182,55 \$					
2017-2018		29 182,55 \$	5 836,51 \$	23 346,04 \$					
2018-2019		23 346,04 \$	5 836,51 \$	17 509,53 \$					
2019-2020	986,40 \$	18 495,93 \$	6 165,31 \$	12 330,62 \$					
2020-2021		12 330,62 \$	11 330,62 \$	1 000,00 \$					
2021-2022	(500,00) \$	500,00 \$	500,00 \$	(0,00) \$					
Note 3: Médailles - 5 ans - Cédule d'amortissement									
	Coût/achat	Valeur considérée	Amort. annuel	Valeur dépréciée					
2019-2020	3 037,40 \$	3 037,40 \$	250,01 \$	2 787,39 \$					
2020-2021		2 787,39 \$	929,13 \$	1 858,26 \$					
2021-2022		1 858,26 \$	619,42 \$	1 238,84 \$					
2022-2023		1 238,84 \$	619,42 \$	619,42 \$					Note: Les médailles pour la saison 2024 sont en inventaire et déjà gravées
2023-2024		619,42 \$	619,42 \$	- \$					
Note 4: Articles promotionnels - Donnés en prix de présence ou vendus									
	Coût/achat	Valeur considérée	Amort. annuel	Valeur dépréciée					
2021-2022	1 809,17 \$	1 809,17 \$	603,06 \$	1 206,11 \$					
2022-2023		4 983,88 \$	2 470,00 \$	2 513,88 \$					Note: 2470\$ en vente
2023-2024	3 777,77 \$	2 513,88 \$	2 513,88 \$	0,00 \$					
États-financiers non-vérifiés produits par Stéphan Richard Président ATPQ - Novembre 2023									



Association de Tir de la Province de Québec

Assemblée Générale Annuelle (AGA 2023)

Samedi le 2 décembre 2023

Abri des troupes du champs de tir Batoche, Valcartier

Sujets avec prise de décision (vote des membres)

*****IMPORTANT*** Il y aura un vote des membres sur les points suivants lors de l'AGA**

Bonjour à tous!

L'évolution de la tarification au niveau de l'utilisation des champs de tir force nécessairement l'Association à revoir son modèle opérationnel ainsi que ses alliances afin d'assurer la continuité de ses opérations et sa santé financière à long terme.

Sujet 1 :

Suite aux discussions avec le Commandant de la base de Valcartier et le Club de tir récréatif de Valcartier (CTRV), l'ATPQ est invitée à joindre le Programme de Soutien du Personnel (PSP) dans le cadre d'une affiliation à être négociée. L'objectif visé par le PSP serait un élargissement de son offre de services. Quant à l'ATPQ, l'objectif serait double, soit une occasion de croissance au niveau de ses activités/membership et une réduction considérable des frais d'utilisation des champs de tir selon l'entente à être négociée.

Question 1 soumise au vote des membres:

Êtes-vous favorable que vos représentants (l'équipe du CA) poursuivent les négociations avec le PSP dans l'objectif de conclure une entente avantageuse pour les deux parties? Précisons qu'advenant qu'une entente soit négociée, elle fera nécessairement l'objet d'un vote des membres préalablement à sa conclusion (signature). Un vote électronique est envisagé.

Sujet 2 :

Le statut de membre conjoint actuel fait en sorte que tous les membres de l'ATPQ doivent nécessairement devenir membre de la ATDC (DCRA). Dans la situation actuelle, moins de 10% des membres bénéficient des services de ATDC en participant à différentes activités dont notamment des compétitions au niveau national et international. Les membres de l'ATPQ auront la possibilité de devenir membre à titre personnel de l'ATDC. Ce sera un choix.

Question 2 soumise au vote des membres:

Êtes-vous favorable à un changement du statut avec l'ATDC de membre conjoint à un statut de membre affilié au coût d'environ 300\$ annuellement pour l'Association (versus 60\$ par membres actuellement)? L'affiliation fera en sorte que l'ATPQ continuera de supporter l'ATDC, mais sans obliger l'ensemble de ses membres à y adhérer.

Question 3 soumise au vote des membres:

Advenant le changement de statut avec l'ATDC, l'ATPQ doit s'assurer de souscrire à une couverture d'assurance membre et dommage afin de poursuivre ses activités. Cette assurance est présentement acquise via la ATDC au coût d'environ 20\$ par membre annuellement. Êtes-vous favorable que vos représentants (l'équipe du CA) fassent les démarches et prennent les ententes nécessaires afin d'identifier et choisir une assurance de remplacement pour l'Association?

Stéphan Richard Président, Association de Tir de la Province de Québec